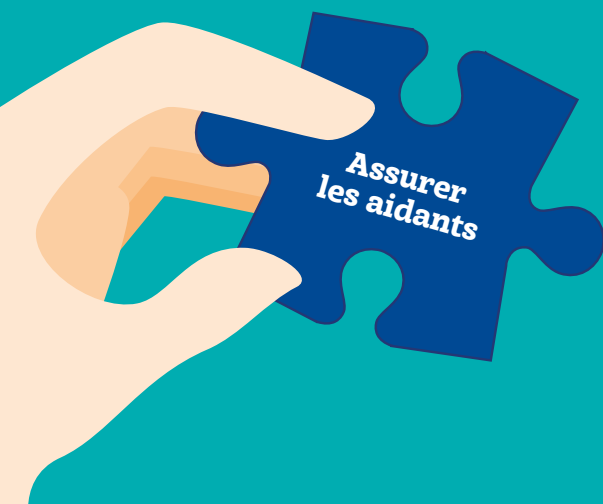


Aidants : le temps des solutions ?

Enquête Ipsos/Macif 2020



Essentiel pour moi

Sommaire

La situation des Aidants
en France en 2020 :
enquête nationale Ipsos/Macif

p. 4

Aidons enfin les aidants :
le point de vue de l'écosystème

p. 8

La Macif et les aidants,
plus de 15 ans d'engagement...
... au cœur des avancées collectives

p. 10

La Macif innove : de nouvelles
solutions pour 2020

p. 12



Les aidants en 2020 : où en est-on ?

Plus de 11 millions de Français accompagnent au quotidien un proche fragilisé par l'âge, le handicap ou la maladie. La crise du Covid-19 a remis en lumière le rôle essentiel des aidants dans notre société mais également les difficultés auxquelles ils doivent faire face. Selon l'enquête Ipsos/Macif sur la situation des aidants en 2020, **71 % des aidants déclarent s'être sentis seuls dans leur engagement auprès de la personne accompagnée pendant le confinement**, et **60 % d'entre eux se sont sentis dépassés**.

Bien que leur situation de vie difficile soit mieux reconnue, les proches aidants ne sont pas suffisamment accompagnés pour faire face à ce qu'ils vivent au quotidien. Voire même, nombreux sont encore les aidants qui s'ignorent. **Parce que leur engagement est filial, amoureux, parental ou amical, certains aidants n'imaginent pas que cela relève d'un cas particulier et que cela justifie d'en faire état.** De ce fait, ils ne bénéficient pas des appuis matériels et humains dont ils pourraient disposer. Fragilisés par leur situation, les aidants ont besoin d'un soutien financier, mais aussi moral et psychologique, d'information et de formation, et bien sûr, de moyens qui leur permettront de s'accorder du répit.

Une situation qui tend à évoluer peu à peu avec notamment l'arrivée de deux projets de loi phares :

- Une loi visant à favoriser la **reconnaissance des proches aidants** a été publiée au *Journal officiel* du 23 mai 2019. Sa mise en application est attendue pour le dernier trimestre 2020. Cette loi prévoit notamment de faciliter l'accès au répit, avec la rémunération du congé proche aidant, ou encore la création d'un réseau de lieux d'accueil labellisés.
- Le projet de loi **Grand âge et autonomie** propose des pistes pour réduire le coût de la dépendance pour la personne âgée mais aussi pour ses proches. Le débat a été retardé par la crise sanitaire mais la loi est attendue pour le début de l'année 2021.

S'ajoutent à ces projets de loi des initiatives issues d'un large écosystème dans lequel s'inscrit naturellement le groupe Macif, au travers d'un engagement de longue date envers les aidants et les personnes fragiles.



Pascal Michard,
Président du groupe Macif

“ Ils sont 11 millions en France à prendre soin d'un parent, d'un(e) conjoint(e), d'un proche ou d'un enfant, en perte d'autonomie, en situation de handicap ou atteint d'une maladie en France. Les aidants agissent au quotidien et malgré leur résilience et leur combativité, il leur est souvent difficile de concilier vie professionnelle, vie personnelle et leur rôle d'aidant. Depuis plus de 15 ans maintenant, le groupe Macif s'est donné pour objectif d'informer et de protéger les aidants et les aidés dans leur quotidien en plaçant au cœur de cet engagement la préservation de l'autonomie et la qualité de vie. À l'aube de la loi Grand Âge et autonomie qui aura pour axe majeur le « Vieillir en bonne santé » et au lendemain de la crise sanitaire de la Covid-19, le groupe Macif va encore plus loin en donnant accès à des garanties d'aides aux aidants, sans surcoût, à plus de 4,2 millions de ses sociétaires. C'est le moment d'aider davantage les aidants, et de s'engager plus que jamais dans le temps des solutions. ”

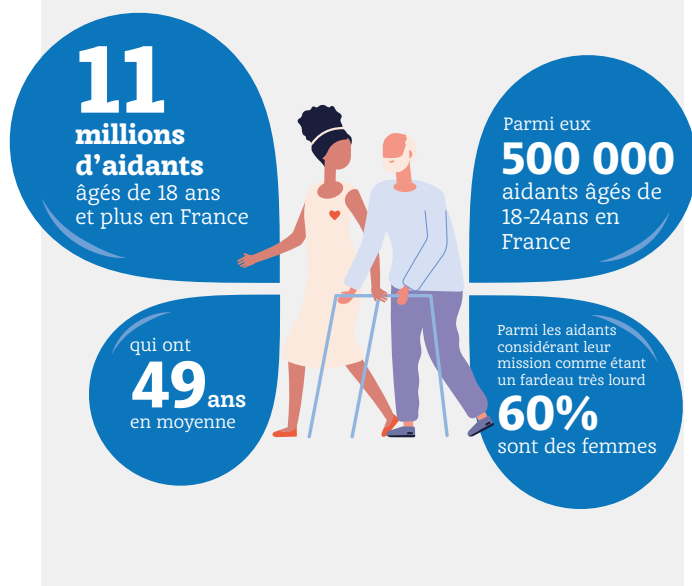
La situation des Aidants en France en 2020

Enquête nationale Ipsos/Macif

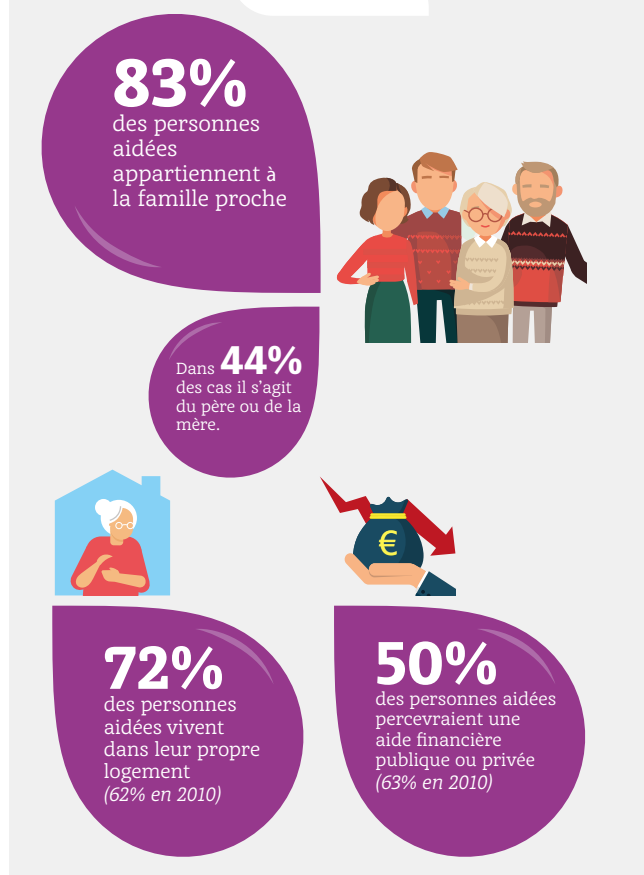
GAME CHANGERS



Les aidants



Les aidés



Aidants & aidés : qui sont-ils en 2020 ?

Près de 3 Français sur 10, âgés de 18 ans et plus, soit 11 millions¹ d'aidants en France

- L'aidant assiste **dans ses actes de la vie quotidienne** (au moins deux fois par semaine) une personne de son **entourage proche**, qui du fait d'un handicap, d'un âge avancé ou d'une maladie ne peut pas vivre en totale autonomie.
- **Près d'un quart des aidants intervient seul, sans accompagnement** (24 %, contre 21 % en 2010).
- Dans plus des trois quarts des cas les aidants n'interviennent pas seuls (76 %) et font appel à un **professionnel** (aides à domicile, infirmières, aides ménagères, ou encore établissements de jour) (53 %). Pour les autres c'est **l'entraide avec d'autres proches** qui prévaut (amis, voisins, autres membres de la famille (38 %).

Profil de la personne aidée

- Elle fait partie du **cercle familial proche** (83 %), et dans près d'un cas sur deux (44%) il s'agit d'un parent.
- C'est le **plus souvent une femme** (66 %) qui présente un âge moyen assez élevé **autour de 72 ans**.
- La principale cause de dépendance est **l'âge** (53 %) suivie de **la maladie** (45 %) et **du handicap** (34 %).
- Dans plus de 7 cas sur 10 **la personne aidée vit au sein de son propre domicile** (72 % contre 62 % en 2010).
- **50 % ne bénéficient d'aucune aide financière**, qu'elle soit publique ou privée (contre 63 % en 2010).

1. À la suite d'une phase de cadrage réalisée auprès de 2115 répondants âgés de 18 ans et plus représentatifs de la population Française et en tenant compte de la marge d'erreur (+/- 2 points), nous pouvons extrapoler, sur la base de la définition retenue dans le cadre de cette étude, à une population d'aidants actuels de 9,5 millions à 11,5 millions de Français âgés de 18 ans et plus.

Quels impacts sur la vie des aidants ?



Finances

L'aide apportée est une **charge économique** pour

47%
des aidants



Vie professionnelle

46%
des aidants

actifs ont dû **aménager leurs horaires, réduire leur temps de travail ou arrêter de travailler.**



Vie sociale/familiale

L'aide apportée a un impact négatif sur leur **vie sociale ou familiale** pour

45%
des aidants

Les aidants et la crise Covid-19

Pendant le confinement...

60%

des aidants se sont sentis dépassés

1 aidant sur 2

- a eu des difficultés pour obtenir une aide extérieure
- a dû faire face à la fermeture de la structure d'accueil de la personne aidée

Un engagement qui impacte tous les aspects de la vie des aidants

Une forte implication au quotidien, une aide à la fois concrète et psychologique...

- 93 % déclarent rendre visite à leurs aidés au moins une fois par semaine et près des trois quarts se déplacent même plusieurs fois par semaine (73 %).
- L'aidant fait partie intégrante de la vie quotidienne de la personne aidée qui intervient pour de multiples tâches (6,3 en moyenne).
- Des tâches qui sont d'autant plus nombreuses lorsque aidants et aidés partagent le même foyer (8,8 tâches) ou lorsque l'aidant se déplace quotidiennement chez la personne aidée (8,5 tâches).
- Il s'agit le plus souvent d'une aide pour **faire les courses et/ou pour entretenir le logement (81%)**, pour faire des sorties à l'extérieur (68 %), pour organiser la **gestion du quotidien** (intervention des différentes aides, prises de décisions, etc.) (66 %), ou encore d'une **aide beaucoup plus personnelle (santé, hygiène, toilette, etc.) (55 %)**.
- Au-delà de ces interventions très concrètes il s'agit aussi pour l'aidant d'apporter un **soutien moral** (73 %).

Les aidants s'impliquent plus fortement en 2020 dans la vie quotidienne de la personne aidée : 75 % en 2010 / 81 % en 2020

... et une charge économique importante pour certains.

- Alors qu'ils sont plus d'un tiers à apporter un soutien financier à la personne aidée (33 %), 9 aidants sur 10 ne perçoivent aucune contrepartie financière pour leur engagement (90 %).
- Cette intervention financière n'est pas sans conséquence : 47 % parlent de l'aide apportée comme étant une charge économique (57 % chez ceux qui interviennent seuls auprès de la personne aidée).

La difficile conciliation entre leur vie personnelle et leur vie d'aidant :

- Près d'un aidant sur deux fait le constat d'un impact négatif sur sa vie sociale ou familiale (45 %).
- La vie professionnelle n'est pas épargnée (39 %) : **aménagement des horaires (17 %)**, **réduction de temps de travail (12 %)** voire même **arrêt de l'activité professionnelle (10 %)**.
- Les jeunes actifs âgés de 25 à 34 ans témoignent d'autant plus d'incidences sur leur vie professionnelle : plus de la moitié rapporte au moins une conséquence (55 %), allant même jusqu'à une mutation géographique (10 %) ou un changement d'emploi (10 %).

La majorité des aidants fait le constat d'impacts réels sur sa vie quotidienne notamment sur **son moral (69 %)**, **sur le temps consacré à sa famille (60 %)** ou **à ses loisirs (57 %)**. Plus d'un sur deux témoigne d'un impact sur sa santé (53 %).

Quelles sont les principales difficultés rencontrées ?

50%

se sentent parfois **seuls, non soutenus** moralement



53%

s'estiment **mal informés** sur leur rôle d'aidant



62%

Se sont déjà retrouvés dans un **état d'épuisement intense/ surmenés**



74%

des aidants déclarent avoir parfois **besoin de répit pour souffler**



Des aidants fragilisés, se sentant isolés et mal informés...

Épuisement et surmenage sont exprimés par la majorité des aidants.

Dans ce contexte, il apparaît peu surprenant que **près de trois quarts des aidants ressentent un besoin de répit pour souffler (74 %)**, une charge psychologique qui pousse même 2 aidants sur 10 à ne plus vouloir s'occuper de la personne en question (21 %).

Ces difficultés à gérer leur rôle d'aidants provoquent **un état d'épuisement réel, de surmenage chez plus de 6 aidants sur 10 (62 %)**.

... des dispositifs d'aides méconnus et trop peu sollicités.

Alors qu'ils sont **plus de la moitié à se sentir mal informés à propos de leur rôle (53 %)**, près du quart des aidants n'ont recours à aucune source d'information afin d'organiser l'aide nécessaire à la personne qu'ils aident (23 %), une proportion d'autant plus élevée chez les aidants seuls (34 %).

Le niveau d'information ne progresse pas : un aidant sur deux s'estime toujours mal informé sur son rôle (51 % en 2010, 53 % en 2020).

À l'exception du **don de RTT qui constitue la mesure la mieux identifiée des aidants (65 %)** et dans une moindre mesure du **congé de proches aidants (56 %)**, ces derniers affichent une réelle méconnaissance des services pouvant leur être proposés

(47 % ont déjà entendu parler du congé de solidarité familiale et 46 % du droit au répit).

Connaître ces services n'implique pas systématiquement d'y avoir recours. Quelles que soient les mesures, **ce sont moins d'1 aidant sur 10 qui a déjà activé une aide, la plus répandue étant le droit au répit** (activé par 9 % des aidants -19 % lorsqu'ils en ont déjà entendu parler). On observe toutefois que les aidants de moins de 35 ans sont plus nombreux à prendre les initiatives pour en bénéficier.

NB : La loi d'adaptation de la société au vieillissement votée en décembre 2015 crée un droit au répit. Ce droit au répit permet aux proches aidants des personnes âgées en perte d'autonomie de se reposer ou de dégager du temps.

Des attentes fortes vis-à-vis des solutions de répit et des mesures liées à l'habitat

Les aidants, dont les difficultés rencontrées sont réelles, reconnaissent massivement et quasi unanimement l'utilité de services pouvant être mis en place.

Pour autant, en dépit des difficultés rencontrées dans leur quotidien, les aidants vivant au sein du même logement que la personne aidée, n'envisagent pas son placement dans une structure adaptée.

Quelles solutions demandent-ils ?

93%
des aidants
considèrent
utiles



89%
des aidants
jugent
également
utiles

- La création d'une **aide à domicile ponctuelle** pour une période donnée.
- La mise en place d'**aides techniques et financières** pour l'aménagement du logement.
- La création d'**établissements spécialisés d'accueil temporaire**.
- La **simplification des démarches administratives** pour l'accès à des solutions d'accueil temporaire.

Plus de 7 aidants sur 10 s'y refusent (73 %), un refus d'autant plus marqué chez les aidants seuls (83 %). La volonté de la personne aidée à rester chez elle (46 %) ainsi que le coût trop élevé des établissements (36 %) sont des freins pour les aidants favorables au placement de l'aidé dans un établissement spécialisé (27 %).

93 % des aidants considèrent utile la **création d'une aide à domicile ponctuelle** pour une période donnée, la mise en place d'aides techniques et financières pour l'**aménagement du logement**.

89 % jugent également utile la **simplification des mesures administratives** pour l'accès à ces solutions d'accueil temporaires.

Ils appuient également massivement l'idée d'une politique nationale plus engagée à la fois de la part **du Gouvernement** mais également de la part **des entreprises**, desquelles ils attendent un peu plus de compréhension :

- Le lancement d'un plan national de renforcement et de diversification des solutions de répit à destination des aidants, adossé à un financement supplémentaire : 86 %
- L'intégration obligatoire dans les objectifs RSE des entreprises, des actions menées en faveur du soutien aux salariés s'occupant d'un proche : 83 %.



Retrouvez l'intégralité de l'enquête sur : aveclesaidants.fr

Une nouvelle génération d'aidants : les 18-24 ans

Encore peu nombreux, puisqu'ils représentent **4 % de la population des aidants**, les membres de cette nouvelle génération prennent cette mission à cœur sans pour autant suivre le même schéma que leurs aînés. Pour 46 % d'entre eux, **la personne aidée est un grand-parent**.

Leur mission en tant qu'aidant impacte moins leur vie de jeunes adultes que celle des aidants des classes d'âge supérieures :

- Un impact moindre sur leur moral (53 % vs 69 % au global)
- Un impact moindre sur le temps consacré à leur famille (43 % vs 60 % au global)

Pourtant, le jeune aidant s'adonne tout autant à une multitude de missions :

- La gestion des affaires courantes, du budget et des rendez-vous : 26 % vs 51 % au global
- L'aide à la prise de décisions : 27 % vs 44 % au global
- La coordination des intervenants professionnels : 7 % vs 31 % au global



Aidons enfin les aidants

Le point de vue de l'écosystème

La Macif a donné la parole le 15 septembre aux porteurs de solutions lors de la conférence et webinar « Aidants : le temps des solutions ? ». Engagés au quotidien dans cette cause, les intervenants ont échangé sur la situation des aidants en 2020, les nouvelles solutions et les prochains défis à relever pour l'avenir.

À retrouver sur **macif.fr** et **aveclesaidants.fr**



Ils se mobilisent pour les aidants...



Olivier Morice
Délégué Général
du Collectif Je T'Aide

Souffler ne devrait pas être accessible après un nouveau parcours du combattant.

“ Lorsque l'aide s'étend sur des années, le besoin de souffler est crucial, car je deviens l'auxiliaire de vie, le taxi, le cuisinier, l'assistant administratif, le veilleur de nuit, parfois l'infirmier de mon proche. Et la possibilité de **souffler ne devrait pas être accessible après un nouveau parcours du combattant** : les dossiers à remplir, les justificatifs, les listes d'attente. Je dois pouvoir compter sur un relais fiable, accessible, tout de suite, dès que le besoin se fait sentir. Le répit de demain doit être un répit à portée de main. ”



Dr Hélène Rossinot
Auteure de *Aidants, ces invisibles*

C'est d'un changement d'état d'esprit, d'une prise de conscience collective dont nous avons besoin.

“ Quelle société voulons-nous ? Acceptons-nous de sacrifier une partie de la population pour le bien-être d'une autre ? Personnellement, je pense que nous pouvons et devons faire beaucoup mieux. **C'est d'un changement d'état d'esprit, d'une prise de conscience collective dont nous avons besoin.** Réaliser qu'aux côtés du « parcours du patient », indispensable, nous pouvons mettre en place un véritable « parcours de l'aidant ». Et traiter comme elles le méritent ces millions de personnes qui portent nos systèmes de santé à bout de bras, chaque jour, dans le monde entier. ”



Géraldine Fort
Déléguée générale
à l'Observatoire
de la RSE

L'aidance ne doit pas être un sujet tabou en entreprise.

“ **L'aidance ne doit pas être un sujet tabou en entreprise.** Nous serons tous aidant un jour. Pensons les dispositifs d'articulation entre travail et responsabilités familiales à l'aune de ce sujet, ils existent déjà en entreprise. Pensons la parentalité à 360°. ”



Amarantha Bourgeois
Directrice de
l'association Jeunes
AiDants Ensemble
(JADE)

Il est temps de reconnaître ces jeunes aidants dans leur place et leur rôle.

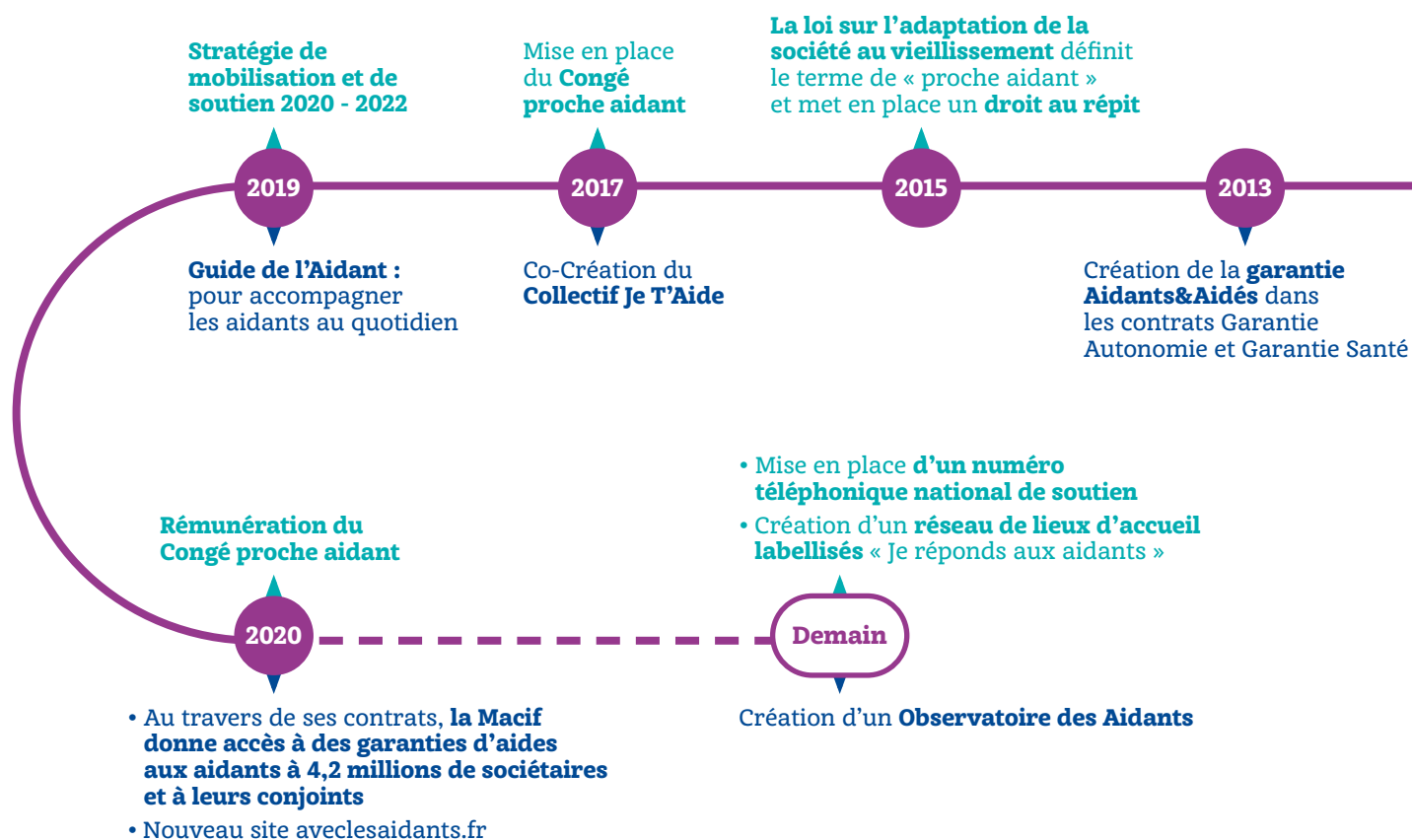
“ En raison du vieillissement de la population, de l'augmentation du nombre de familles monoparentales, du manque de places dans des établissements spécialisés en France pour les enfants et adultes lourdement handicapés, de plus en plus de jeunes doivent aider un proche. C'est pourquoi leur situation est aujourd'hui un enjeu de société majeur. **Il est temps de reconnaître ces jeunes aidants dans leur place et leur rôle**, de les accompagner et de les soutenir. Avec un renforcement des aides à domicile, un plan national de sensibilisation et d'accompagnement des jeunes sur le plan scolaire d'abord mais aussi une sensibilisation transversale (santé, vie sociale, entrée dans la vie active) avec des dispositifs adaptés en concertation avec les jeunes eux-mêmes et leur entourage. ”

La Macif et les aidants, **plus**

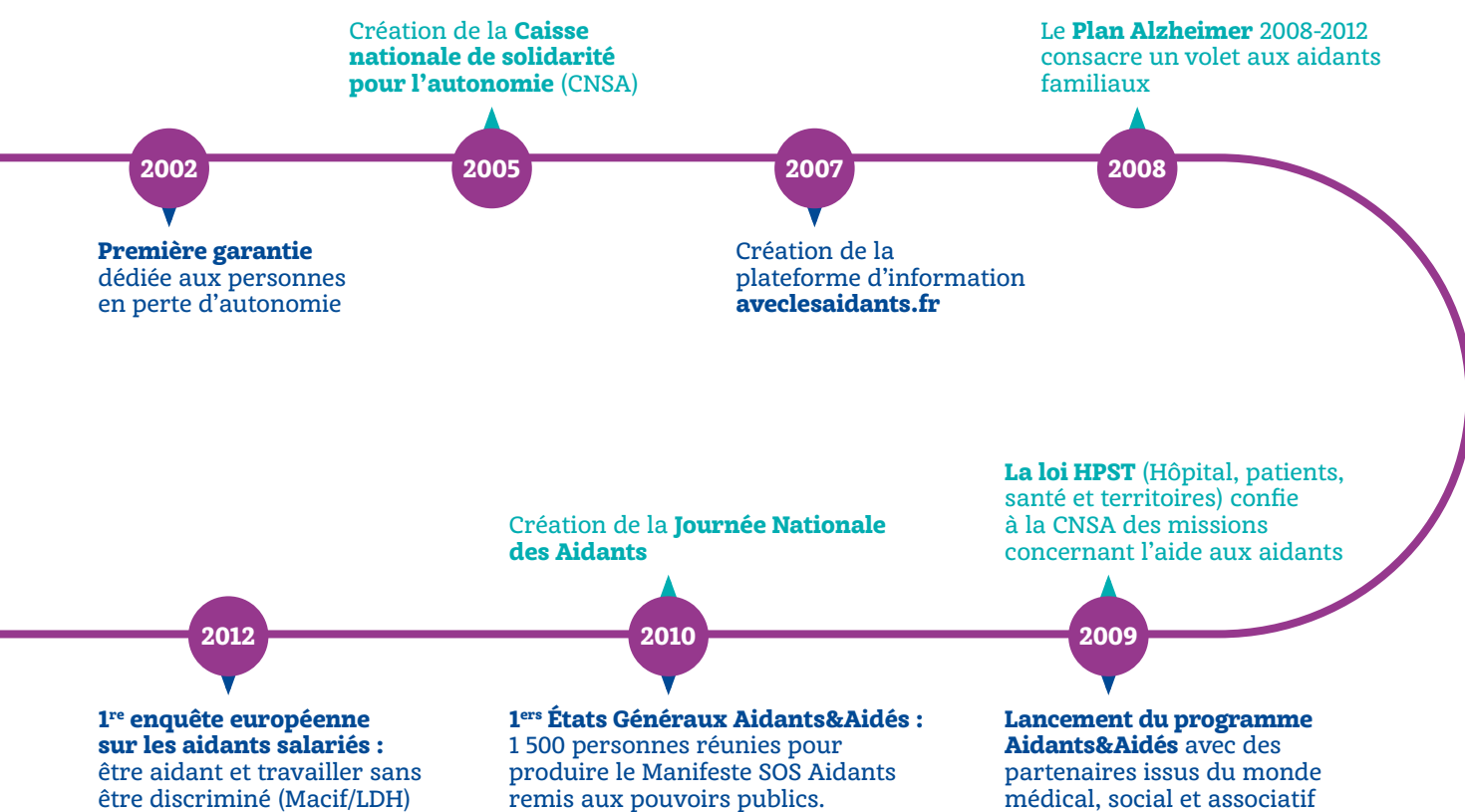
... au cœur
des avancées
collectives

Évolution de la
situation des
aidants en France

Actions du groupe
Macif en faveur
des aidants



de 15 ans d'engagement...



La Macif innove : de nouvelles solutions pour 2020

Le temps des solutions est là, beaucoup de mesures ont vu le jour, tout un écosystème s'est mis en place au niveau national et territorial. **Pourtant, ces dispositifs sont flous pour la plupart des aidants et moins d'1 aidant sur 10 a déjà eu recours aux solutions existantes¹.**

Protéger les aidants

Depuis longtemps, la Macif a fait de la cause des aidants une priorité de son action, car la solidarité, l'entraide, la bienveillance apportées aux plus vulnérables sont pour le groupe mutualiste plus qu'une mission, une raison d'être.

La Macif donne accès sans surcoût à des garanties d'aides aux aidants à 4,2 millions de sociétaires Macif et leurs conjoints

Les aidants interviennent en moyenne dans plus de 6 domaines de la vie quotidienne de leurs proches.¹

La Macif donne accès à des garanties d'aides aux aidants intégrées dans son contrat Garantie Accident, qui protège plus de 4 millions de sociétaires et leurs conjoints, soit environ 7 millions de personnes au total.

Les sociétaires ou leurs conjoints pourront bénéficier de ces prestations s'ils se retrouvent en situation d'aidants² :

- aide administrative
- bilan de situation de l'aidant
- bilan de l'habitat (avec visite d'un ergothérapeute, suivi des travaux, aide à l'équipement téléassistance...)
- relais en cas d'urgence (hospitalisation de plus de deux jours)
- aide au répit de l'aidant et un accompagnement psychologique.

Ces prestations sont mises à disposition de l'aidant, ou de son conjoint, qui apporte seul, ou en complément de l'intervention d'un professionnel, l'aide humaine rendue nécessaire par la perte d'autonomie d'un proche.

Un accompagnement sur 5 étapes cruciales pour l'aidant² :

- **Début de la situation d'aidant** : bilan des besoins de la personne accompagnée et des solutions administratives et financières à prévoir.
- **Aggravation de l'état de santé de l'aidé** : évaluation des aménagements du domicile à anticiper, mise en relation avec des prestataires agréés et mise en place d'un service de téléassistance.
- **Hospitalisation de l'aidant** : mise en place d'un relais comprenant la prise en charge du déplacement d'un proche, l'intervention d'un auxiliaire de vie, le portage de repas.
- **Fatigue de l'aidant** : possibilité de faire appel à un psychologue et à des services d'aide à domicile
- **Installation de l'aidé en établissement spécialisé** : mise en relation avec une entreprise de déménagement.



Plus d'infos : www.macif.fr

Moment de vie - J'accompagne une personne dépendante

1. Enquête nationale Ipsos/Macif sur la situation des Aidants en France en 2020

2. Selon les conditions et limites d'intervention définies par l'assureur

Comment accélérer et renforcer ce processus alors que le contexte de tension sanitaire et économique rend les aidants plus vulnérables que jamais ?



En 2019, la Macif lance son nouveau contrat Garantie Autonomie et Dépendance

Près d'un quart des aidants interviennent seuls, sans accompagnement¹.

Le groupe Macif protège les personnes en perte d'autonomie avec son contrat « Garantie Autonomie et Dépendance ». **Succédant en 2019 au contrat Garantie Autonomie, ce contrat simple et lisible favorise le maintien à domicile et s'adapte à toutes les situations de vie** avec un niveau de rente évolutif en fonction du lieu de vie³ : l'assuré percevra toujours une rente supérieure s'il réside en établissement⁴.

Le contrat Garantie Autonomie et Dépendance de la Macif est ouvert à la souscription dès 40 ans, jusqu'à 70 ans.

Un volet consacré aux aidants

Dans son contrat Garantie Autonomie et Dépendance, le groupe Macif a dédié un volet complet de son offre aux aidants : l'assuré aidant d'un proche ou l'aidant de l'assuré dépendant pourront **bénéficier de prestations de services et d'assistance dédiées à leurs besoins**, dès l'adhésion (assistance psychologique accessible 24h/24, aide aux démarches administratives, bilan de situation de l'aidant et du lieu de vie de l'aidé, organisation du répit de l'aidant, portage de repas, livraison de médicaments...)

 **Plus d'infos :** www.macif.fr

Informers les aidants

Un nouveau site d'information et d'orientation avec aveclesaidants.fr

53 % des aidants s'estiment mal informés sur leur rôle¹.

Le nouveau site aveclesaidants.fr offre **un décryptage des grandes thématiques qui touchent les aidants - le répit, la précarité, la vie professionnelle** - à travers des interviews d'experts et l'analyse de données statistiques. Il propose également des conseils pratiques pour orienter les aidants dans leurs démarches : aides financières, soutien à domicile, solutions de répit...

 **Plus d'infos :** www.aveclesaidants.fr



3. Les garanties sont accordées dans les conditions et limites fixées par le contrat souscrit.

4. Rente dépendance allouée à partir d'un classement en GIR 3

Accompagner les aidants

Soutien à l'ouverture de la Maison des Aidants
Handi Surf à Bayonne (64)

Seul 1 aidant sur 10 a déjà eu recours au droit au répit¹.

La Macif est partenaire de l'association Handi Surf qui œuvre en faveur de l'intégration des jeunes en situation de handicap par la pratique du surf. Elle soutient la création de la Maison des Aidants qui ouvrira ses portes à Bayonne en septembre 2020 avec l'objectif **d'accueillir les proches aidants dans un lieu de rencontre convivial et déconnecté du handicap** et de la maladie pour qu'ils puissent échanger et partager leurs difficultés. La Maison des Aidants Handi Surf est destinée aux aidants des personnes en situation de handicap moteur, mental, psychique ou atteintes de pathologies, qui participent aux activités Handi Surf sur l'ensemble des clubs labellisés du sud des Landes et de la côte Basque.

300 familles pourront être accueillies chaque année, avec la double particularité innovante de proposer à la fois des activités pour les aidants et la mise en place d'un projet sportif personnalisé pour la personne aidée.

 **Plus d'infos :** www.handi-surf.org

Granny & Charly : une plateforme d'entraide
intergénérationnelle

50 % des aidants se sentent seuls, non soutenus¹.

Le groupe Macif a co-créé la start-up Granny & Charly, une plateforme digitale d'entraide intergénérationnelle qui met en relation des seniors ou aidants, avec des étudiants pour des petits travaux du quotidien. Granny & Charly répond aux besoins des aidants en les déchargeant de certaines tâches, rompt l'isolement des seniors en développant l'entraide et accompagne les étudiants dans la recherche de petits boulots qui ont du sens.

Après deux mois d'activité, la start-up comptait déjà **2 500 étudiants** et **150 seniors inscrits**.

Comment ça marche ?

- Je fais part de mes besoins en ligne ou par téléphone
- Je choisis mon Charly répondant le plus à mes attentes
- Je réserve la prestation et je suis suivi par mon conseiller

 **Plus d'infos :** www.grannycharly.fr



Se mobiliser pour une meilleure reconnaissance des aidants

Création de l'Observatoire des Aidants

L'Observatoire des Aidants est une structure de veille unique en France consacrée aux aidants, pour suivre l'évolution des enjeux auxquels ils sont confrontés, imaginer des solutions pour y répondre et évaluer les réponses possibles. Enquêtes, veille, témoignages, paroles d'experts, événements en régions : l'Observatoire des Aidants croisera les expertises et les formats au service de l'intérêt général (par exemple, les données des enquêtes seront gracieusement mises à disposition des chercheurs et pouvoirs publics).

L'Observatoire des Aidants du groupe Macif sera piloté par un comité éthique et scientifique présidé par Olivier Morice (Délégué Général du Collectif Je T'Aide), vice présidé par Sabrina Ripert, (Administratrice Macif-Mutualité) et notamment composé d'Amarantha Bourgeois (Directrice de l'association Jeunes Aidants Ensemble (JADE)) et du Dr Hélène Rossinot (Auteure du livre Aidants, ces invisibles) ainsi que de Cyril Desjeux, (Directeur scientifique de l'Observatoire National des Aides Humaines), Lucile Hervouet, (Sociologue de la santé : analyse du parcours des malades, de leurs proches et des relations des professionnels de santé), Zoé Grange (Sociologue Évaluation et co-construction de technologies et services pour la promotion de la santé et le maintien en autonomie à domicile des personnes âgées), Blanche le Bihan (enseignant chercheur à l'École des Hautes Études en Santé Publique (EHESP)) ainsi que d'un représentant des délégués Macif.

**Une campagne TV
qui donne la parole
aux porteurs de solutions**



Du 23 septembre jusqu'au 6 octobre 2020, la Macif met en avant les porteurs de solutions à travers la campagne TV « Avec les aidants » : une série de programmes courts à découvrir sur les chaînes de France Télévisions.

1. Enquête nationale Ipsos/Macif sur la situation des Aidants en France en 2020

Témoignages d'aidants

“ Il ne faut avoir honte ni d'être proche aidant ni d'avoir besoin d'aide, bien au contraire. Chez nous l'aide aux aidants est un véritable mode de vie. Pendant toute mon enfance, j'ai vu ma mère accompagner mon grand frère, qui est paraplégique, pour tous les gestes du quotidien. En grandissant j'ai commencé à prendre le relais de ma mère, et aujourd'hui mes parents et moi nous organisons pour nous soutenir les uns les autres en nous répartissant les tâches. Je suis très impliqué dans l'aide aux aidants via l'association Colombes Handisport Olympique. Nous accueillons chaque samedi une quarantaine de personnes handicapées pour des après-midi sportifs. C'est un moment de détente pour elles et un vrai sas de décompression pour leurs aidants familiaux. Leur donner du répit, leur apporter notre soutien est indispensable pour les protéger de l'isolement et pour qu'ils puissent continuer à s'occuper de leurs proches dépendants. ”

Antoine,

22 ans, étudiant en ingénierie informatique
et proche aidant à Colombes (92)

“ Le rôle des aidants n'est pas accessoire. Ils forment le premier cercle permettant aux personnes handicapées de vivre le plus normalement possible. Chez Handisurf nous faisons découvrir les sports de glisse aquatique aux personnes en situation de handicap. La majorité de nos adhérents sont autistes, je sais à quel point le quotidien de leurs parents est difficile, pour avoir moi-même été l'aidant d'une grande cousine pendant huit ans. Je me suis senti plus d'une fois au bord de la crise de nerf pendant cette période. Depuis deux ans, j'apporte mon soutien à ces parents à bout de souffle en leur proposant, bénévolement, des séances de paddle pour qu'ils se changent les idées. Pendant que nous prenons soin d'eux, un accueil est ouvert pour leurs enfants. C'est indispensable pour qu'ils aient l'esprit tranquille et profitent pleinement de ce moment de répit. ”

Jacques,

64 ans, bénévole de l'association Handisurf dédiée
aux personnes handicapées et à leurs proches à
Biarritz (64)

Contacts presse

Groupe Macif
Marina Ducros

06 13 55 57 98
mducros@macif.fr

Marion Quint

06 28 11 56 38
mquint@macif.fr

BCW

Pauline Coudert

06 88 38 46 58
pauline.coudert@bcw-global.com



Essentiel pour moi

 @MacifAssurances  @GroupeMacif

www.aveclesaidants.fr

www.macif.fr



Le contrat Garantie Autonomie et Dépendance distribué par la Macif est assuré par Macif-Mutualité, mutuelle régie par le Livre II du Code de la mutualité, adhérente à la Mutualité Française. SIREN : 779 558 501. Siège social : Carré Haussmann - 22/28 rue Joubert 75435 Paris cedex 9.

Les garanties d'assistance sont assurées par IMA ASSURANCES : Société anonyme au capital de 7 000 000 € entièrement libéré. Entreprise régie par le Code des assurances. RCS NIORT 481 511 632. Siège social : 118, avenue de Paris - CS 40 000 - 79033 Niort cedex 9.

Le contrat Garantie Accident est assuré par MACIF, MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 2 et 4 rue de Pied de Fond 79000 Niort.

MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 2 et 4 rue de Pied de Fond 79000 Niort.